

Espace info Nanton

Directeur de la publication:
Véronique Dauby
Rédaction et administration :
Nathalie Benas, Malorie Boyeaud, Perrine
Marchandiau, Estelle Protat, Elodie Rousseau.
Photos : mairie - Imprimé par nos soins

Bulletin édité par la commune de Nanton

N° 85 Janvier 2021



Ouverture du secrétariat de Mairie

Mardi : de 9h30 à 12h00 - Jeudi : de 9h30 à 12h00 - Vendredi : de 16h00 à 17h30
Permanence du Maire, des adjoints et des conseillers : Samedi de 10h00 à 12h00

Edito du Maire

C'est la première fois en sept ans que le conseil municipal ne vous présente pas ses vœux en début d'année au foyer rural. Souhaitons que cela soit la seule. Nous espérons pouvoir au printemps vous annoncer des nouvelles meilleures et vous proposer de nous retrouver lors d'une manifestation. Pour l'instant, comme vous tous, nous prenons les directives au jour le jour et nous nous adaptons du mieux possible.

Le bilan de l'année 2020 est donc forcément particulier car beaucoup d'événements ont dû être annulés ou reportés. Néanmoins les entreprises ayant pu reprendre dès avril dernier, la majorité des travaux prévus sur la commune ont pu être réalisés : la rénovation de la troisième et dernière façade du foyer rural, la réfection de la voirie pour les rues Saint-Nicolas, de la Riclaine, et chemin de la Guiche, la sécurisation du lavoir baie d'ancein, et la fin des travaux concernant les cheminements doux même s'il reste encore une partie des verts qui n'est pas terminée. Quelques travaux ont été commandés en urgence comme l'enrochement de la rue de Riclaine, la route menaçant de s'effondrer. Nous avons pu également faire l'acquisition d'un nouveau broyeur et renouveler le matériel informatique de la bibliothèque grâce à une subvention du département.

Pour 2021, si la commission budget commence à se pencher sur les choix à faire, quelques projets sont déjà lancés comme le remplacement du toit de la cuve de la Guiche qu'il n'était plus possible d'entretenir en la rafistolant, et comme le recrutement d'un architecte pour la rénovation et la création d'une quatrième classe dans l'école du haut. En effet, c'est l'atelier FABA avec son architecte Fanny Bouilloux, qui a été retenu par la commission d'appel d'offres, juste avant les fêtes. Il s'agit pour ce grand projet, qui va nous occuper durant toute cette année, d'isoler le bâtiment école-mairie avec des matériaux biosourcés pour atteindre des performances thermiques optimales, de le remettre aux normes pour ce qui est de l'électricité et de la sécurité incendie, de réfléchir aux différentes solutions pour l'accessibilité de nos écoles, et de réorganiser l'espace intérieur afin d'obtenir deux belles classes pour accueillir nos enfants. Nous ferons appel bien entendu à des aides de l'état, de la région et du département pour financer ces travaux, la réhabilitation du bâti ancien faisant partie des axes importants.

Enfin pour ce qui est de la communauté de communes, vous découvrirez toutes les informations utiles dans le bulletin communautaire qui accompagne notre espace info. L'année 2020 aura marqué un tournant en ce qui concerne l'assainissement collectif dont la communauté de communes a repris la compétence.

Les excédents d'investissement et de fonctionnement ont été versés et nous sommes dans l'attente d'une programmation de travaux sur notre commune. Nos cantonniers continuent pour l'instant à assurer l'entretien de nos lagunes et de nos réseaux mais le temps passé est refacturé à la communauté de communes. La facturation en revanche est assurée désormais par un service intercommunal (coordonnées dernière page du bulletin communautaire) et non plus par la secrétaire de notre mairie (qui pourra néanmoins vous renseigner si besoin).

L'élaboration du PLU continuera également de nous préoccuper pendant ces prochains mois : les discussions ne sont pas toujours simples car les règlements de l'état et de la Région cherchent à imposer à nos petits villages une vision très urbaine comme de construire deux maisons sur un terrain de 1000m² et non plus une, soit disant pour limiter l'artificialisation des sols. Avec une telle logique, des lotissements avec très peu de terrain par habitation seraient largement acceptés et non plus la construction d'une seule maison sur un grand terrain.... Voilà donc les sujets qui feront partie des discussions lors des prochains conseils municipaux.

Mais pour l'heure, je vous souhaite une année 2021 la plus sereine possible. Que toutes les précautions que vous prenez portent le plus rapidement leurs fruits. Que malgré ces temps d'incertitude, vous puissiez continuer à faire des projets pour conserver un peu d'optimisme en attendant les jours meilleurs.

Véronique Dauby



Les services

La poste :

ouverture du bureau tous les après-midis de 14h à 17h



Bibliothèque :

ouverture le mercredi et le samedi de 10h à 12h

Relais colis :

le café de Nanton propose un point relais colis.

Ouverture tous les matins de 7h à 13h



Allant vers

Marché Court-Circuit : de 17h00 à 19h00, Petit marché tous les vendredis au Bourg de Nanton

Grand marché tous les derniers vendredis de chaque mois.

Vendredis 29 janvier et 25 février 2021

Défibrillateurs



Un nouveau défibrillateur a été installé au clos Chapot près de l'entrée principale. C'était une nécessité pour qu'un maximum de personnes soient à moins de 5 minutes de ce type d'appareil.

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur est également à votre disposition dans le petit local près de la poste au centre du Bourg.

Recensement



Les jeunes nés en 2004 doivent se faire recenser auprès de la mairie. Pensez à prendre rendez-vous et à venir muni de votre livret de famille.

Entretien des haies

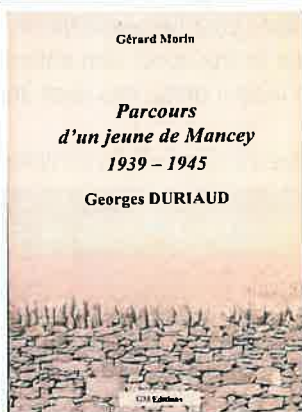
Si la loi interdit la taille des haies entre fin mars et fin juillet, nous avons néanmoins l'obligation de les entretenir. C'est donc le moment si vous ne l'avez pas déjà fait. En effet pour les haies (ou plantations) qui séparent des maisons, elles ne doivent en aucun cas déborder sur la voie publique et empêcher la circulation des piétons.

Pour les haies qui séparent deux terrains, elles ne peuvent dépasser 2m de hauteur si elle sont plantées à 0.50m des bornes.

Pour les haies en bordure de champ, elles ne doivent pas déborder sur la voie publique et ne doivent pas se prendre dans les fils téléphoniques ou électriques qui sont souvent en bordure de route (au risque d'être tenu pour responsable des dégâts occasionnés sur ces lignes).

Lorsque vous procédez à l'entretien, merci de ne pas laisser les branchages coupés dans les fossés communaux car cela risque d'entraîner un mauvais écoulement des eaux et par conséquent des dégâts ou des risques sur la route.

Georges Duriaud



C'est un véritable coup de cœur que nous voulions partager dans ce bulletin à l'égard de Georges Duriaud qui en ce mois de janvier 2021 va fêter ses 100 ans. Cela fait maintenant 6 ans que nous avons la chance de célébrer le 4 septembre la cérémonie en mémoire de la libération de Sennecey-le-Grand et du maquis de Corlay en sa compagnie. Il nous étonne à chaque fois par sa vivacité et son humour.

Gérard Morin avait réalisé il y a quelques années un documentaire sur son histoire et l'année 2020 a vu naître un livre qui retrace le parcours de cet homme originaire de Mancey qui avait 18 ans lorsque la guerre fut déclarée en septembre 1939.

Fidèle à l'engagement de sa jeunesse, il est présent à toutes les commémorations pour honorer ses camarades disparus, il sème l'esprit et les valeurs de la Résistance en témoignant auprès des jeunes, dans les écoles et partout où il peut. Georges Duriaud est président du comité local de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance de Tournus et Sennecey le Grand. Celle-ci a de nombreuses missions dont celle de faire en sorte que la France ne redevienne pas une terre de servitude et qu'elle ne porte jamais atteinte à la liberté d'aucun peuple. En 2018 il reçoit la médaille de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Ce bel ouvrage est disponible à la librairie des arcades de Tournus.



Film Nanton

vous regardez

19/20 Franche-Comté

Émission du lundi 4 janvier 2021



Trois personnes de la commune ont été mises à l'honneur dans un reportage de France 3 Bourgogne Franche-Comté : Daniel Passerat avec son musée du petit collectionneur, Pascal Déchenaud dans son atelier d'artiste plasticien et François-Xavier Delaunay pour son activité d'ébéniste. Retrouvez ce reportage en vous rendant sur YouTube : « rendez-vous chez vous à Nanton 71 ».